

# ***Roche Infos***



*Bulletin municipal*

*Mars 2023*

# Mot du Maire



***Rochoises et Rochois bonjour,***

C'est avec beaucoup d'inquiétude que nous abordons cette année 2023 face aux incertitudes et aux dangers de ce conflit aux portes de l'Europe.

Même si notre situation économique laisse apparaître bien des difficultés et des interrogations, nous sommes encore un pays libre et en paix.

Nous entrons dans une période printanière, les tailles et tontes vont bientôt démarrer ; respectons notre nature qui elle aussi devient très fragile.

J'ai été très surpris ces dernières semaines de voir notre forêt subir d'importantes coupes de bois qui étaient prévues par l'ONF depuis l'an dernier.

Nous entrons maintenant dans la période des plantations. Mais pour que ces arbres deviennent adultes, nous allons devoir attendre quelques décennies.

Pour vous rassurer sur notre action future, je ne souhaite plus voir ces coupes se répéter, vœux que je vais renouveler auprès de l'ONF.

Dans les travaux à venir, vous avez pu constater de nombreux marquages au sol rue de Beaupré. Une entreprise a été mandatée pour faire un relevé de réseaux EU/EP (eaux usées, eaux pluviales) qui seront refaits courant du 2<sup>e</sup> semestre 2023.

Profitant de ces travaux nous sommes en relation avec GBM pour revoir également l'ensemble du tracé de cette route en y incorporant des trottoirs.

Vont également être rénovés, la place du souvenir et les trottoirs de la RD 683, côté ancienne station-service.

La réfection de la rue de la Combe Jacques est aussi dans nos projets en réflexion.

Je reste bien entendu à votre écoute et à votre disposition.

*« La sagesse est la vertu oubliée de votre temps. »*

***Le Maire,  
Jacques KRIEGER***

---

## Dates à retenir

- Jeudi 9 mars : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Vendredi 10 mars : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Lundi 20 mars : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Lundi 20 mars : **Conseil Municipal**, à la salle du Presbytère à 19h

# Conseil Municipal du 6 février

## Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. Fabien Poichot remplace Mme Karine CHENE, démissionnaire.

## Achat de parcelles de terrains secteur des Vignottes

Le Conseil valide l'acquisition de terrains dans le secteur des Vignottes en vue d'un projet d'urbanisation future.

## Projet Réseau de chaleur aux écoles avec chaudière à granulés bois

L'avant-projet définitif, a été validé par le Conseil municipal pour un montant de travaux estimé à 224 000 € HT.

## Travaux

- Travaux rue du Clousey / Rue Beaupré prévus à l'automne 2023 afin de mener conjointement les travaux de réfection de la rue du Clousey et les travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'eaux usées pour les 2 rues.
- Trottoirs sur RD683 prévus fin février 2023. Les avaloirs seront remis à niveau en même temps
- Place du Souvenir : les 2 espaces verts vont être supprimés pour faire une place compacte.
- Parking rue des Ecoles : le chantier est bien avancé, en attente de la réouverture des centrales d'enrobé en mars 2023

## Eclairage public

- Eclairage parking rue des Ecoles : installation de 6 luminaires
- Eclairage public : équipement progressif en LED. La commune est équipée à environ 80-85 %.



# Secrétariat de mairie

## Le secrétariat de Mairie change ses horaires d'ouverture au public.

A partir du 1er mars 2023, le secrétariat sera ouvert :

- lundi : 13h30-17h30
- mardi : 13h30 - 17h30
- mercredi : 9h - 12h
- jeudi : 13h30 - 17h30
- vendredi : 13h30 - 17h30
- samedi : FERMÉ



**Afin de faciliter le travail des agents administratifs, merci de respecter ces horaires.**

Pour toutes demandes et/ou sollicitations diverses, le secrétariat reste joignable du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 par téléphone au 03.81.60.52.99 ou par mail à l'adresse [mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr).

Concernant le service cartes d'identité et passeports, les rendez-vous se prennent par téléphone auprès du secrétariat, même pour venir chercher votre nouvelle carte (ou passeport).

Le secrétariat est composé de 4 agents administratifs :

- Evelyne Hanot - secrétariat général
- Pauline Pellegrini - accueil (physique et téléphonique) et secrétariat
- Corinne Parnet - comptabilité
- Karine Chêne - cartes d'identité / passeports



### Contact :

Mairie de Roche-lez-Beaupré  
2 rue de la Gare  
25220 Roche-lez-Beaupré

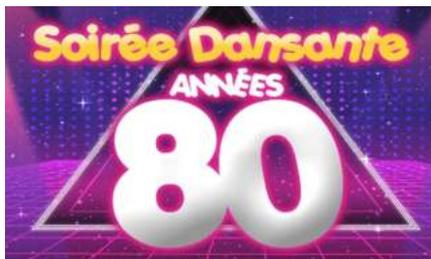
03.81.60.52.99

[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)  
[www.roche-lez-beaupre.fr](http://www.roche-lez-beaupre.fr)

# Comité des Fêtes

**Le Comité des Fêtes de Roche-lez-Beaupre  
organise un repas dansant  
le samedi 25 mars 2023  
à la salle lumière  
à partir de 19h30**

Thème :



*Animation par DJ*

## **Menu**

Apéritif ( KIR )

Couscous

Café - Dessert

Boissons diverses non comprises



Tarif :

Adultes : 27 €

Enfants - 15 ans : 15 €

Inscription sur coupon-réponse, à déposer dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes à la mairie.

Réservations avant le 5 mars 2023 (Renseignements : au 06.29.10.63.77)

*Paiement par chèque à l'ordre du "Comité des Fêtes" ou espèces.*

# Ludothèque

Afin de satisfaire un plus grand nombre, le planning de passage de la ludothèque a été modifié pour l'année 2023.

La Toupie sera dorénavant présente le vendredi de 9h à 12h à la salle Lumière aux dates suivantes :

- 10 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 8 septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 8 décembre



Nous vous attendons nombreux pour profiter des jeux et activités proposés lors de ces séances.

---

## Restos du Coeur

Les 3, 4, et 5 mars 2023 aura lieu la Collecte Nationale des Resto du Coeur à Super U de Roche et partout en France !

Cette collecte permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année.

Chaque année ce sont plusieurs tonnes de dons qui sont récoltés grâce à la générosité du public et la motivation de plusieurs milliers de bénévoles présents en France.

Vos dons sont importants et permettent à beaucoup de personnes de se nourrir et/ou de se soigner de manière décente.



# Opérations Brioches



**Du lundi 27 mars au dimanche 2 avril 2023**  
**Adapei du Doubs**  
**Section Locale de Besançon**

Par vos dons, vous contribuerez au développement d'actions sur notre secteur pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

**Votre don, notre force !**

**Merci pour votre don !**

L'Adapei du Doubs est une association départementale de soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches.

Elle se donne pour missions :

- Briser l'isolement des personnes en situation de handicap par des activités générant du lien social et favorisant l'autonomie : sorties culturelles, ludiques et sportives.
- Rendre effective la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap et l'accessibilité à tout pour tous.
- Mener des actions en faveur de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Près de 1000 adhérents dans le Doubs

565 familles



345 personnes en situation de handicap



***Vous souhaitez rejoindre nos bénévoles 1 heure, 1/2 journée ou une soirée...***

Contactez notre équipe : 06-19-03-28-95 /sl.besancon@adapeidoudoubs.org

# Les 10 commandements Rochois

## **1. n'entrez pas dans les parc de jeux avec vos animaux**

Le parc de l'Europe et le parc du Bouillet sont interdits aux animaux, même tenus en laisse.

## **2. ne fumez pas dans les parc de jeux pour enfants**

Afin d'éviter aux enfants de subir le tabac et ses méfaits, il est interdit de fumer dans les parcs de la Commune.

## **3. ramassez les déjections de vos chiens sur la voie publique**

Plusieurs distributeurs de "canisacs" sont à votre disposition sur la Commune.

## **4. ne laissez pas vos véhicules en stationnement sur un trottoir**

Pensez aux piétons, aux mamans avec poussettes, aux personnes en situation de handicap.

## **5. taillez vos haies quand celles-ci dépassent sur la voie publique**

une haie mal taillée peut gêner la visibilité et présenter un danger pour les piétons et les automobilistes.

## **6. n'abandonnez pas vos ordures ou autres déchets n'importe où**

Une déchetterie est votre disposition à Thise avec un accès gratuit, même pour vos déchets verts.

## **7. ne faites pas de bruit en dehors des horaires autorisés :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## **8. respectez les limitations de vitesse**

la vitesse et le code de la route (priorité à droite, stop, feux tricolores...)

## **9. respectez le mobilier urbain**

Les bancs, les poubelles de rue, les lampadaires... à force de dégradations, ces mobiliers ne seront plus remplacés.



## **10. respectez vos voisins, leur tranquillité et leur intimité**

# Roche insolite !

Devinette : Combien y-a-t-il de panneaux routiers et indications routières sur le territoire communal ?



272 !!!

L'eussiez-vous cru ???

# Etat Civil

## Naissances



Elyna BOSSERDET née le 26 janvier  
Liam CUENOT né le 13 février

*Toutes nos félicitations aux parents !*

## PACS

Léa CIANCIOLO et Loïc ACHALE  
le 4 février 2023

*Toutes nos félicitations !*



## Décès



Michelle GIRARDET le 31 janvier à 90 ans  
Sylvie PY le 8 février à 81 ans

*Nos pensées accompagnent leurs familles.*

# Comité de Jumelage

Le repas du 28 janvier dernier a remporté un vif succès. Les 170 convives présents ont passé une soirée au son de romance italienne.

Une tombola a été tirée et le premier lot a été grandement apprécié : une vespa décorative en bois aux couleurs de l'Italie pouvant servir en qualité de bac à fleurs.



Si vous souhaitez rejoindre le Comité de Jumelage, merci de contacter la mairie au 03.81.60.52.99.



# Les Nounous Rochoises

L'association Nounous Rochoises a rendu visite aux commerçants du village et à la mairie.

Les enfants et les nounous étaient déguisés. Après place au goûter .



# La Bibliothèque

L'assemblée générale de la bibliothèque s'est tenue le mercredi 1er Février.

Il a été décidé une **modification des horaires d'ouverture au public à compter du lundi 6 mars :**



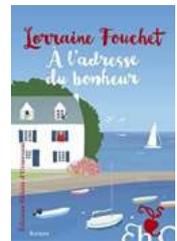
- **Lundi de 16h à 18h (y compris pendant les vacances scolaires)**
- **Mercredi de 16h30 à 18h30**
- **Samedi de 11h à 12h**

La bibliothèque est un lieu de rencontre ouvert à tous les Rochois. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour venir consulter des livres, s'informer ou tout simplement boire un café, discuter.

**Club lecture :** jeudi 2 mars de 17h à 18h30 / Contact [annie.david26@orange.fr](mailto:annie.david26@orange.fr)

Livres présentés lors de la dernière séance :

- "A l'adresse du bonheur", de Lorraine Fouchet
- "Débarquer", de Hugo Boris
- "Dans les brumes de Capelans", de Olivier Norek
- "Le paquebot", de Pierre Assouline



**Club BD :** Contact [philippe.guy18@wanadoo.fr](mailto:philippe.guy18@wanadoo.fr)

**Sequoia :**

## Qui peut profiter de ce service ?

Toute personne ayant sa cotisation de bibliothèque de RLB à jour.

## Comment s'inscrire ?

- Aller sur le site « [sequoia.doubs.fr](http://sequoia.doubs.fr) »
- Cliquer sur « Connexion »
- Choisir « créer un compte »
- Remplir le formulaire, choisir bibliothèque de RLB



Et ensuite ? Après validation de notre part (en général dans la journée ou le lendemain), vous recevrez une confirmation de votre inscription par mail. Vous avez alors accès à tous les services.

Retrouvez toutes nos informations sur :



# La Renaissance

Dimanche 5 février, les gymnastes de la Renaissance ont participé au Challenge Léon Compagne - Monique Panier à Voray organisé par la Voraysienne et l'Aiglon de Besançon.

Deux équipes ont concouru au challenge Panier dont une complète avec quatre poussines, quatre jeunesses et trois aînées, et une avec quatre poussines et quatre jeunesses.

Au classement individuel en catégorie benjamines, Lise Ardiet s'est classée troisième.

Résultat au classement par équipes :

- Poussines : équipe 1 quatrième, équipe 2 douzième.
- Jeunesses : équipe 1 cinquième, équipe 2 douzième.
- Aînées : équipe 1 septième.

Résultat au classement général :

- Equipe 1 sixième,
- Equipe 2 treizième.

Félicitations à l'ensemble des gymnastes pour leur première compétition de la saison et merci à l'ensemble des bénévoles qui encadrent toute cette jeunesse.



# Les Anciens Combattants

La section des Anciens Combattants de Roche-lez-Beaupré a tenu son Assemblée Générale 2023 le jeudi 2 février à la salle Lumière.

Les membres présents ont, lors de cette séance, voté et renouvelé le bureau de la section :

- Président et secrétaire : Mr KOCH Pierre
- Trésorier : Mr GURNOT Hubert
- Porte-drapeau et vérificateur aux comptes : Mr COQUILLOT Yves

Le Président a également rappelé que la section est à la recherche de nouveaux adhérents : militaires, anciens militaires, anciens combattants, ... et également des sympathisants (personnes n'ayant jamais été militaires) afin de renforcer les rangs de la section, participer aux activités et pourquoi pas devenir membres du bureau par la suite.

Pour tous renseignements, appelez au 06 13 63 91 64.

La séance a été clôturée par un magnifique buffet préparé par le traiteur "Aux Saveurs Orientales" de Roche-lez-Beaupré.

---

## La Croix Verte

### J'en pince pour la nature !

L'association la Croix Verte, la municipalité de Roche-lez-Beaupré, les associations locales, sportives et culturelles ont organisé en automne dernier une première marche de collecte des déchets pour avoir un cadre de vie plus propre. Suite à une bonne participation citoyenne, nous souhaitons renouveler l'opération en impliquant les familles et les enfants pour visiter les rues du village et ses alentours.

**Rendez-vous le 4 mars,  
sur le parking de la salle Lumière à Roche-lez-Beaupré, à 14h.  
Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.**

Prenez des gants résistants ; les pinces et les sacs pour ramasser les déchets sont fournis par le Sybert.

Une collation viendra clore cet après-midi qui se veut avant tout être un moment de partage et de convivialité !!! **Venez nombreux !!!**

Les lieux à visiter seront choisis sur place en fonction du nombre de participants.

### Pour nous contacter :

par mail : [lacroixverte@laposte.net](mailto:lacroixverte@laposte.net) ou [mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)

par téléphone : Alain Aymonier au 06 25 45 32 48 / Sylvie Chevalier au 06 30 96 69 20 / Mairie au 03 81 60 52 99



# Histoire de Roche

## La mairie de Roche et le quartier de la Gare (suite)

Par Philippe Coutin

Maurice Petetin a toujours en sa possession le cahier de comptes où ses grands-parents notaient toutes les noces du village à partir de 1923. On y trouve ainsi les consommations payées par la famille, ce qu'ils ont bu ou emporté, s'il y avait bal ou non, la présence de musiciens et des annotations plus précises se rapportant à des faits personnels.

Ainsi, un mariage eut lieu le 25 janvier 1938. En marge : "Pas fait de noce. Le 15 février, elle a eu une fille". Ceci explique sans doute cela... En 1937, mariage "vers Pâques" : "Fait le repas chez Cretin (actuellement les Terrasses). On ne les a pas vus. Ils n'ont pas fait bal cause deuil". A ce mariage d'avril 1933 : "1 bouteille de vin bouché, soda, café, rhum pour 34,75 francs. La noce au complet n'a rien bu. La dépense a été faite par les jeunes gens venus séparément". Parfois une phrase de dépit pointé : "La noce n'est pas sortie de chez eux". Et encore : "Noce pendant presque 8 jours" (!), "Grosse noce. Bien dépensé", "Grande noce 45 à 50 personnes. On ne les a pas vus". Pour le mariage de Jean Blondeau et Juliette Breuillot : "Lundi : fait le repas à Chalezeule ; bu l'apéritif chez Cretin. ; payé 26 francs chez nous aux ouvriers de l'éther". A noter encore que six personnes seulement vinrent à bout de quatre bouteilles de champagne !

Alors que buvait-on à cette époque lors des vins d'honneur servis pour les noces ? Essentiellement du vin : vin bouché, vin clairnet, vin blanc, et bière et limonade. Parfois du mousseux, très rarement du champagne. Roche, à cette époque, était un village ouvrier et le champagne était réservé à une petite minorité plus aisée. On y buvait aussi du soda, du café, du thé, de la menthe, de la grenadine, du cassis, on y prenait un grog, du malaga, du byrrh ou du quinquina.

Mais que l'on se rassure, on pouvait également consommer des alcools plus forts : pernod, cognac, rhum, prunelle, cointreau.

Avec l'autorisation du détenteur, voici la reproduction de quelques unes des pages de ce cahier.



*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr